

Communauté d'Agglomération du Calaisis
Conseil Communautaire du 11 décembre 2008
Intervention de Philippe BLET
Président de la C.A.C

Pour débiter ce conseil communautaire, le dernier de l'année, je souhaite en priorité évoquer l'avenir, nous projeter en 2009 et dans les années futures. Ce n'est pas un exercice facile mais il est indispensable.

Il est important de rappeler que ce qui est fait aujourd'hui est le travail préparatoire aux résultats de demain.

Le centenaire de la traversée de la Manche par Louis Blériot marquera l'année 2009. J'en ai fait le thème de la carte de vœux que j'adresserai au nom de l'agglomération à tous nos partenaires.

Ne nous y trompons pas, cet anniversaire est aussi l'annonce d'un événement qui engendrera des retombées conséquentes pour notre agglomération. Les signes avant coureurs ne manquent pas.

Le Conseil Général du Pas-de-Calais s'y implique pleinement et, j'en ai eu la confirmation encore hier, il sera un partenaire qui a bien compris toute l'importance et les enjeux de cette date anniversaire. Nous avons convenu de gérer ensemble, dans le cadre d'une convention, la coordination de cet événement qui sera une occasion supplémentaire de renforcer nos relations avec la Grande Bretagne.

En effet, nos voisins anglais s'investissent fortement dans cette commémoration et de nombreux autres pays annoncent leur participation. L'aéro-club de France participera à l'événement ainsi que leurs homologues anglais.

Par nécessité d'efficacité et de cohérence, et à la demande de monsieur le maire de Sangatte, je vous propose que la communauté d'agglomération se charge de la coordination avec les partenaires précités. Elle devra bien entendu apporter aussi son concours financier au titre de la promotion du territoire.

Une réunion de préfiguration du comité de pilotage intercommunal a eu lieu le 25 novembre dernier.

Si vous êtes d'accord sur ce rôle de coordination de notre communauté, nous vous tiendrons informés des actions qui seront mises en place durant l'année 2009 dans le cadre budgétaire que nous définirons ensemble.

Concernant les jeux olympiques de Londres. Le Comité local d'organisation « Londres 2012 » a été présenté le 22 novembre. Notre sympathique champion, Romain Barras, y était présent ainsi que d'autres sportifs et professionnels du Calaisis.

Tous ont bien compris que les prochains Jeux Olympiques offrent une occasion unique à l'agglomération calaisienne de présenter une image dynamique, positive et d'accroître sa notoriété.

Notre objectif est clair, nous devons être **les champions olympiques de l'accueil**. Sur les Huit millions de touristes qui sont attendus à Londres beaucoup passeront par ici. Il faut les retenir. Il faut proposer aux fédérations sportives des logements à coût raisonnable et des équipements adaptés à leurs besoins. Il s'agit de hisser l'agglomération au niveau de l'évènement. Elle possède des atouts indéniables dont le principal est d'être la seule agglomération à se situer à 58 minutes à peine de Londres.

L'essor du Calaisis repose sur la capacité de ses acteurs à se rassembler et à travailler ensemble sur des objectifs communs. La mise en place du comité local d'organisation en est la démonstration. La presse a remarquablement relayé la synergie qui se met en place sur le Calaisis.

Pour mémoire, les sports labélisés sur Calais sont : le Basket-ball féminin, la Boxe et la Gymnastique rythmique. Au regard de nos équipements le Calaisis se positionne également sur d'autres disciplines : l'athlétisme, l'escrime, le football et le judo.

Nos équipements permettent de recevoir plusieurs délégations sportives en même temps. C'est un atout supplémentaire qui plaide en notre faveur et que nous pouvons proposer aux comités olympiques pour devenir une base d'hébergement et de préparation sportive.

Dans ce propos sur les jeux olympiques je ne veux pas oublier la participation active et essentielle de nos partenaires : le Conseil Général, le Conseil Régional, le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale et la ville de Calais.

Nous avons eu les visites récentes de Gérard Castan, manager général des équipes de France de Volley, de Mohamed Yamani, président de l'union africaine de Gymnastique. Celui-ci nous a prédit beaucoup de demandes sans doute au-delà de nos capacités d'accueil. Bientôt ce sera au tour de la fédération russe de boxe et du président du comité olympique algérien de venir.

Vous le voyez la dynamique est enclenchée. En tout cas nous mettons tout en œuvre pour être au rendez vous de ce moment historique.

Je n'oublie pas la population et je crois que notre volonté d'emmener 2012 jeunes vivre une journée olympique à Londres est un objectif qui doit nous mobiliser tout autant.

Parlons culture maintenant.

Le CLEA, Contrat Local d'Enseignements Artistiques « deuxième génération » entre dans sa phase active. En effet, les partenaires se sont réunis hier afin de lancer ce nouveau contrat. Ses objectifs principaux restent la mobilisation des acteurs en faveur d'un accès du public scolaire aux œuvres, aux ressources et aux équipements culturels. La grande particularité de ce contrat est de s'adresser aux élèves de la maternelle au lycée et comprend toutes les disciplines artistiques.

Cette année 29 actions constitueront la programmation du CLEA. Le Channel, le Musée des Beaux arts et de la dentelle, la médiathèque de Calais, l'École d'Art, le conservatoire de musique à rayonnement départemental, le centre Gérard Philippe et le cinéma Alhambra accueilleront ces actions. Elles sont cofinancées par la communauté d'agglomération, l'état au travers de la DRAC et l'éducation nationale par la mise à disposition d'un enseignant coordonnateur à raison de 6 heures par semaine.

Pour se forger un avenir, l'agglomération a également besoin de communiquer.

Mais communiquer pour communiquer n'a pas beaucoup de sens. Il faut, au travers de nos messages, faire comprendre l'intérêt général et favoriser la compréhension des actions.

L'objectif de la communication est :

- de renforcer la notoriété du territoire et la lisibilité de l'institution.
- de promouvoir le territoire afin d'attirer entreprises et habitants.
- de combler la distance entre l'institution et le citoyen dont la vie s'organise à l'échelle de l'agglomération.

Il faut impérativement une cohérence des opérations de communication entre les services et structures de l'Agglomération et une coordination avec les acteurs du territoire.

J'ai demandé au directeur de la communication qu'au prochain bureau communautaire soit présenté un plan de communication global. A mon sens, il est essentiel d'insister sur la communication externe. Elle doit permettre :

- d'identifier la communauté d'agglomération comme une terre d'accueil pour les entreprises et les investisseurs.
- de positionner le Calaisis comme une terre de destination touristique.
- de donner au Calaisis la place qu'il mérite sur l'échiquier des grandes agglomérations.

Dans ce domaine l'office de tourisme est un vecteur essentiel de notre communication externe. La communauté d'agglomération lui apporte les moyens d'atteindre ses objectifs. Cette année, au budget s'ajoutera une mise à disposition d'un chargé de communication qui agira en parfaite harmonie avec la direction de la communication de la communauté.

Parler tourisme, c'est inévitablement évoquer le développement économique en général.

Une délégation de L'agglomération s'est rendue récemment au MAPIC. Ce salon se tient à Cannes. Le MAPIC, marché international professionnel de l'implantation commerciale et de la distribution, est le plus grand salon spécialisé dans l'aménagement et le développement commercial des territoires. Il reçoit quelques 11 000 participants et il est l'événement le plus attendu pour les investisseurs à la recherche de nouvelles opportunités de développement.

Quelques chiffres donnent l'importance de ce salon et la nécessité d'y être présent.

En 2007 2 340 développeurs d'enseignes, 1 056 sociétés exposantes, 1 079 investisseurs, 134 collectivités locales, 176 journalistes et 71 pays étaient au MAPIC.

C'est un rôle prospectif volontaire de participer à ce type de salon. Il ne s'agit pas de déambuler dans les allées mais bien d'y établir des contacts.

Nous avons obtenu plusieurs rendez-vous avec des investisseurs de haut niveau. Dire que ces contacts se traduiront rapidement par des implantations nouvelles serait mentir mais nous avons été confortés dans notre démarche et les atouts qu'offre le Calaisis.

Bientôt, la nouvelle agence de promotion du Calaisis va voir le jour. **Je fonde beaucoup d'espoir sur cet outil, guichet unique et vitrine de notre potentiel économique.**

Je tiens à rappeler que notre adhésion à cette agence entre dans le cadre de notre **première** compétence obligatoire qui est le développement économique. Ainsi, malgré la crise qui frappe la planète entière, nous maintenons le cap vers le développement économique.

C'est le choix de la mobilisation générale que nous vous proposons. Quand à l'économie sur notre territoire, vous suivez certainement l'actualité au travers des médias locaux, les nouvelles sont mitigées. Il y a des créations d'emploi mais aussi des suppressions.

Soyez surs que dans l'un et l'autre cas nous proposons notre soutien, quelle que soit la taille de l'entreprise concernée. Même si apparemment nos possibilités d'intervention sont faibles. Tout ce qui peut être tenté, dans le respect de la légalité, est mis en œuvre. Nous avons choisi de ne pas communiquer systématiquement dans ce domaine délicat où la réussite côtoie parfois la détresse. Mais les élus et les techniciens qui participent aux commissions spécialisées peuvent en témoigner, nous ne restons pas inactifs.

Je voudrais clore ce propos par le Pôle d'excellence territoriale afin de lui donner toute l'importance qu'il mérite. Lundi prochain, avec les communes de Calais et Sangatte, en présence du sous préfet de Calais, nous allons présenter le dossier de candidature que nous déposerons avant le 31 de ce mois.

Le projet d'excellence territoriale a l'ambition d'aménager la zone située entre le cimetière Nord, Blériot-plage et les bassins portuaires du Courgain maritime. Il s'agit de valoriser le front maritime et portuaire de l'agglomération.

Ce projet vitrine à haute valeur environnementale comprend notamment la construction d'un grand équipement à fonction tertiaire et touristique haut de gamme. C'est un projet structurant pour notre agglomération. Il sera un élément essentiel de son attractivité. Il assurera sa notoriété.

Il sera un moteur dans la dynamique que nous voulons créer en matière de développement économique.

Voilà ce que je voulais vous dire en introduction de ce conseil.

Mel : contact@philippe-blet.com

Web : www.philippe-blet.com